

Note de synthèse sur le compte administratif 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

Chapitre 013 - remboursements sur rémunération du personnel (013) 57 787.28 €

Remboursement des traitements des agents en arrêt de travail .

Augmentation (+14 K € par rapport à 2020) du fait d'un agent en maladie professionnelle sur une partie de l'année, et du décès d'un agent.

Chapitre 70 : produits des services et domaine (70) 266 929.28 €

Revenus des services : cantine, garderie, étude, médiathèque, concessions, loyer des antennes ...

Relative stagnation par rapport à 2020 (-2.6 K) malgré quelques disparités : moins de recettes de garderie, moins de concessions au cimetière, mais plus de recettes de restaurant scolaire

Chapitre 73 : Impôts et Taxes 1 231 259.86 €

Comprend les produits fiscaux, l'attribution de compensation versée par Chartres métropole et la dotation de solidarité communautaire.

En légère hausse de 9 K

Chapitre 74 : Dotations de l'Etat et participations 534 519.27 €

Comprend la DGF et les dotations d'état , et les compensations de l'état pour exonérations fiscales

En hausse de 81 K € principalement dû aux hausses suivantes :

- DGF et dotation de solidarité : + 13 K €
- compensations versées par l'état : + 25 K
- fonds de péréquation (droit de mutation) : +35 K

Chapitre 75 : Revenus des immeubles 58 112.29 €

Location des salles des fêtes, des logements, de l'étang, du dojo, de la poste, du gîte, les fermages etc.

Relative stabilité par rapport à 2020.

Chapitre 76 : produits financiers 2.80 €

Parts sociales du Crédit agricole

Chapitre 77 : Produits exceptionnels 30 133.77 €

Comprend les ventes de terrain, de matériel et/ou véhicule et remboursements de sinistre.

Comprend principalement la vente de parcelle à Intermarché (tracé de l'ancienne vallée) pour 20 895 €

Chapitre 002 - résultat reporté n-1 845 030.13 €

Report du résultat de fonctionnement de l'année 2020.

Dépenses

Chapitre 011 - charges à caractère général

525 168.28 €

Comprend l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des services et entretien des bâtiments : fluides, maintenance, abonnements, réparations de matériel, de véhicules, de bâtiments ...

Dépenses en hausse de 54 K € par rapport à 2020 :

- Achat de repas pour la restauration scolaire : + 35 K
- Fluides + 18 K

Chapitre 012 - charges de personnel

965 995.80 €

Charges pour le personnel titulaire et contractuel, qui comprend également les diverses heures supplémentaires pour le gîte et des remplacements éventuels.

En hausse de 118 K € par rapport à 2020. Une hausse des charges de personnel était anticipée pour 2021, comme indiqué dans les notices explicatives des budgets primitif et supplémentaire 2021 :

RAPPEL : Notice d'explication du BP21

Ce montant est plus important que celui prévu au BP 2020 :

- Changement de statut d'un personnel qui se traduit en dépense et en recette par une inscription de 20 000 € (neutre pour le budget, voir chapitre 013)
- Avancements de grade, avancements d'échelons pour la majorité des personnels en 2021, et reprise d'ancienneté de 2 nouveaux agents
- Heures complémentaires liées au protocole sanitaire COVID (4,5 heures par jour)
- Stock d'heures supplémentaires à régulariser
- Nouvelle prime de précarité de 10% du sur tous les contrats CDD signés à partir du 1^{er} janvier 2021

RAPPEL : Notice d'explication BS21

Ce montant est à ajuster pour prévoir des surplus d'heures qui n'étaient pas connus au moment du vote du budget :

- Le remplacement de longue durée d'un agent en maladie professionnelle
- Les heures supplémentaires de ménage dans les accueils de loisirs, demandées par l'agglomération dans la nouvelle DSP

En dehors de ces éléments qui étaient anticipés, il y a eu des évolutions en octobre et novembre 2021 qui n'étaient pas connus au moment des votes des budgets :

- Octobre : hausse du SMIC de 2,2% qui concerne les agents contractuels de la commune et ceux au 1^{er} échelon
- Novembre : recrutement nécessaire à la création de l'Espace France Services : création des 2 postes à 13.5 h et 15.5h hebdomadaires

En 2022, les charges de personnel seront également impactées par le COVID et des décisions nationales :

- Il y a eu de très nombreux remplacements des personnels absents pour cause de COVID en janvier et février 2022 et du fait de l'interdiction du brassage à l'école.
- Une nouvelle hausse importante du SMIC à cause de l'inflation au 1^{er} janvier et au 1^{er} mai. Sur un an (de mai 2021 à mai 2022), le Smic aura augmenté de 5,9 %.
- Par ailleurs, une bonification indiciaire et une bonification d'ancienneté (conduisant à des avancements d'échelon) a eu lieu au 1^{er} janvier 2022 pour les fonctionnaires de catégorie C

Si pour 2022 le versement de la prime inflation était attendu, la hausse probable du point d'indice des fonctionnaires au cours de l'année n'a pas pu être prise en compte.

Néanmoins désormais, l'allègement des protocoles sanitaires COVID à l'école n'impose plus l'interdiction du brassage des groupes d'élèves. Si cela se confirme durablement, il ne sera plus nécessaire de renforcer les équipes à raison de 4.5 heures par jour à la rentrée de septembre. D'ores et déjà le remplacement systématique des personnels absents n'est plus nécessaire sur certains postes.

Chapitre 014 – atténuation de produits **76.23 €**

Ce chapitre concerne des reversements de taxe de séjour sur le gîte.

Chapitre 65 - charges de gestion courante **234 017.06 €**

Comprend la licence pour les logiciels métiers de la mairie, une provision pour des admissions en non valeur, des frais d'écologie, les indemnités des élus et les subventions versées aux associations et aux budgets CCAS et caisse des écoles.

En hausse de 40 K

- + 18 K indemnités versées aux élus
- + 15 K subvention versée au CCAS
- + 4 K subvention versée à la CDE

Chapitre 66 - Charges financières **18 464. 73 €**

Remboursement des intérêts des emprunts .

Diminution de la charge de la dette par rapport à 2020 de 5 K €.

Chapitre 042 – opérations d'ordre **27 486.37 €**

Chapitre d'écritures d'ordre (non réel) pour constater les amortissements et les sorties d'actif.

Comme le chapitre 042 en recettes, ce chapitre 042 en dépenses apparaît en miroir en recette d'investissement pour le même montant (chapitre 040).

Le résultat de clôture en fonctionnement s'établit à + 1 252 566.21 € (en 2020 : 1 036 456. 69 €)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

Chapitre 10 - dotations **340 906.72 €**

Comprend la taxe d'aménagement, le FCTVA et l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'année n-1.

L'affectation du résultat a été moindre en 2021 car le déficit 2020 était moins important.

Chapitre 13 - subventions **182 371.00 €**

Subventions touchées au cours de l'exercice.

Il s'agit des subventions FDI et fonds de concours obtenus en 2021 + les soldes 2020 sur la tribune de foot et le parc Léo Lagrange + le solde de la voirie rue Simone Veil (FDI et fonds de concours 2019).

Chapitre 040 – opérations d'ordre 27 486.37 €

Voir chapitre 042 en dépenses de fonctionnement

Article 001 – Résultat reporté n-1 146 783.44 €

Report du résultat de clôture de l'exercice 2020

Dépenses

Chapitre 16 – remboursement de capital 189 311.48 €

Remboursement du capital des emprunts.

Chapitre 20 – immobilisations incorporelles 1 833.26 €

Il s'agit de la prestation du bureau d'étude pour la modification du PLU.

Une somme de 3 200 € est par ailleurs inscrite sur ce chapitre en reste à réaliser, qui sera reprise au budget supplémentaire 2022.

Chapitre 21 – immobilisations corporelles 327 894.87 €

Il s'agit des dépenses payées en 2021 sur différents travaux de bâtiments et de voirie (Voir le détail sur feuillet « investissement – détail des chapitres »)

Une somme de 325 400 € est par ailleurs inscrite sur ce chapitre en reste à réaliser, qui sera reprise au budget supplémentaire 2022, dont 300 000 € pour le projet d'agrandissement de la restauration scolaire.

Chapitre 23 – immobilisations en cours 62 546.53 €

Le chapitre 23 concerne des travaux en cours sur plusieurs exercices.

Il s'agit des travaux de viabilisation de la rue Simone Veil.

Sur cette opération, sont également inscrits en reste à réaliser 60 000 € qui seront à reprendre au BS 2022, pour payer les containers du nouveau quartier et d'éventuelles factures restantes.

Le résultat de clôture en investissement s'établit donc à + 115 961.39 € (en 2020 : + 146 783.44 €).

RESTE A REALISER et besoin de financement de la section d'investissement :

Une dépense totale de 388 600 € a été inscrite en reste à réaliser (sur les chapitres 20, 21 et 23) et doit donc être obligatoirement reprise dans le budget supplémentaire.

L'excédent d'investissement (+ 115 961.39 €) et le reste à réaliser en dépense (- 388 600 €) aboutissent à un besoin de financement de la section d'investissement de 272 638.61 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement doit impérativement couvrir cette somme.

INDICATEURS FINANCIERS

A la clôture de l'exercice 2021, l'épargne brut s'établit à 435 022 €.

La capacité de désendettement est de 1.6 années (rappel : le seuil de vigilance s'établit à 10 ans).

La marge d'autofinancement s'établit à 0.9 (seuil d'alerte si supérieur à 1 pendant 2 exercices successifs).

Les charges structurelles s'établissent à 0.5.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021
FONCTIONNEMENT

chapitre	RECETTES	compte administratif 2020	Budget primitif 2021	BS et DM 2021	Budget cumulé 2021	compte administratif 2021
013	Remboursement sur rémunération personnel	43 699,52 €	35 000,00 €	1 605,00 €	36 605,00 €	57 787,28 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	269 540,32 €	153 100,00 €	2 598,74 €	155 698,74 €	266 929,28 €
73	Impôts et Taxes	1 222 271,78 €	1 247 000,00 €		1 247 000,00 €	1 231 259,86 €
74	Dotations de l'Etat et participations	453 472,81 €	425 000,00 €		425 000,00 €	534 519,27 €
75	Revenus des immeubles (locations, loyers)	57 776,75 €	24 000,00 €	- €	24 000,00 €	58 112,29 €
76	Produits financiers	3,08 €		- €	- €	2,80 €
77	Produits exceptionnels	426 198,40 €		- €	- €	30 133,77 €
78	Reprise sur amortissements				- €	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 472 962,66 €	1 884 100,00 €	4 203,74 €	1 888 303,74 €	2 178 744,55 €
014	Atténuation de produits			- €	- €	
042	opérations d'ordre entre sections	30 971,61 €		- €	- €	
002	résultat reporté n-1	518 752,52 €		845 030,13 €	845 030,13 €	845 030,13 €
	TOTAL	3 022 686,79 €	1 884 100,00 €	849 233,87 €	2 733 333,87 €	3 023 774,68 €

chapitre	DEPENSES	compte administratif 2020	Budget primitif 2021	BS et DM 2021	Budget cumulé 2021	compte administratif 2021
011	Charges à caractère général	470 380,86 €	530 000,00 €	26 000,00 €	556 000,00 €	525 168,28 €
012	Charges de personnel	847 103,83 €	957 000,00 €	46 900,00 €	1 003 900,00 €	965 995,80 €
014	Atténuation de produits	44,55 €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	76,23 €
65	Charges de gestion courante	193 775,37 €	245 580,00 €	2 593,07 €	248 173,07 €	234 017,06 €
66	Charges financières	23 618,08 €	22 000,00 €	- €	22 000,00 €	18 464,73 €
67	Charges exceptionnelles	248,17 €	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 535 170,86 €	1 758 080,00 €	75 493,07 €	1 833 573,07 €	1 743 722,10 €
023	Virement à l'Investissement		120 020,00 €	773 140,80 €	893 160,80 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	451 059,24 €	6 000,00 €	600,00 €	6 600,00 €	27 486,37 €
	TOTAL	1 986 230,10 €	1 884 100,00 €	849 233,87 €	2 733 333,87 €	1 771 208,47 €

RESULTAT DE CLOTURE

1 036 456,69 €

1 252 566,21 €

**COMPTE ADMINISTRATIF 2021
INVESTISSEMENT**

chapitre	RECETTES	compte administratif 2020	Budget primitif 2021	RAR, BS et DM 2021	Budget cumulé 2021	compte administratif 2021
10	dotations (affectation excédent fonctionnement n-1, FCTVA, taxe d'aménagement)	890 499,34 €	97 000,00 €	191 426,56 €	288 426,56 €	340 906,72 €
13	subventions	59 857,00 €	81 627,00 €	76 716,00 €	158 343,00 €	182 371,00 €
16	emprunts nouveaux				- €	- €
20	immobilisations incorporelles				- €	- €
024	produits de cession			20 895,00 €	20 895,00 €	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	950 356,34 €	178 627,00 €	289 037,56 €	467 664,56 €	523 277,72 €
021	virement de la section de fonctionnement		120 020,00 €	773 140,80 €	893 160,80 €	
040	opérations d'ordre (amortissements)	451 059,24 €	6 000,00 €	600,00 €	6 600,00 €	27 486,37 €
041	opérations patrimoniales				- €	- €
001	résultat reporté n-1			146 783,44 €	146 783,44 €	146 783,44 €
	TOTAL	1 401 415,58 €	304 647,00 €	1 209 561,80 €	1 514 208,80 €	697 547,53 €

chapitre	DEPENSES	compte administratif 2020	Budget primitif 2021	RAR, BS et DM 2021	Budget cumulé 2021	compte administratif 2021
10	remboursement dotations		1 500,00 €		1 500,00 €	
16	Remboursement capital	190 838,50 €	190 000,00 €		190 000,00 €	189 311,48 €
20	immobilisations incorporelles	2 002,44 €		5 270,00 €	5 270,00 €	1 833,26 €
204	subventions d'équipement				- €	- €
21	immobilisations corporelles	247 597,43 €	113 147,00 €	1 041 791,80 €	1 154 938,80 €	327 894,87 €
23	immobilisations en cours	567 816,96 €		162 500,00 €	162 500,00 €	62 546,53 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 008 255,33 €	304 647,00 €	1 209 561,80 €	1 514 208,80 €	581 586,14 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	30 971,61 €				
041	opérations patrimoniales					
001	résultat reporté n-1	215 405,20 €				
	TOTAL	1 254 632,14 €	304 647,00 €	1 209 561,80 €	1 514 208,80 €	581 586,14 €

résultat de clôture	146 783,44 €
	115 961,39 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

INVESTISSEMENT - détail des chapitres

RECETTES		DEPENSES	
FCTVA	134 089,06	REMBOURSEMENT DU CAPITAL	189 311,48
TAXE AMENAGEMENT	15 391,10	SOUS TOTAL EMPRUNTS CHAPITRE 16	189 311,48
Affectation du résultat n-1	191 426,56	MODIFICATION DU PLU	1 833,26
SOUS TOTAL DOTATIONS CHAPITRE 10	340 906,72	SOUS TOTAL CHAPITRE 20	1 833,26
FONDS DE CONCOURS 2021	15 074,00	TRIBUNE DE FOOT	110 431,68
FDI 2021	3 823,00	CITY STADE PARC LEO LAGRANGE	60 405,65
FONDS DE CONCOURS 2020	23 400,00	PARC LEO LAGRANGE	46 122,00
SUBVENTION Etat et CD28 Label numérique	14 710,00	BATIMENTS	24 827,56
FONDS CONCOURS Chartres métropole ROUSSEROLLES	35 000,00	VPI LABEL NUMERIQUE ECOLES	20 475,96
SUBVENTION Conseil départemental ROUSSEROLLES	19 740,00	MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	16 708,55
SUBVENTION Chartres métropole TRIBUNE	31 155,00	VOIRIE	12 542,91
SUBVENTION Conseil départemental TRIBUNE	18 900,00	ILLUMINATIONS DE NOEL	10 790,20
SUBVENTION Chartres métropole LEO LAGRANGE	12 161,00	REMPLACEMENT ECLAIRAGE LED ECOLE ELEMENTAIRE	9 004,56
SUBVENTION Conseil départemental LEO LAGRANGE	8 408,00	FONTAINES SANITAIRES MATERNELLE	8 965,80
SOUS TOTAL SUBVENTIONS CHAPITRE 13	182 371,00	ETUDE PASSERELLE CENTRE BOURG	5 040,00
AMORTISSEMENTS	6 591,37	EXTENSION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE	2 580,00
CESSIONS TERRAINS	20 895,00	SOUS TOTAL CHAPITRE 21	327 894,87
SOUS TOTAL OP. ORDRE CHAPITRE 040	27 486,37	VIABILISATION RUE SIMONE VEIL	62 546,53
Résultat reporté n-1	146 783,44	SOUS TOTAL CHAPITRE 23	62 546,53
TOTAL	697 547,53	TOTAL	581 586,14

INDICATEURS FINANCIERS

Données comptes administratifs	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes réelles de fonctionnement	1 838 296	1 813 194	1 593 982	1 778 606	1 776 461	1 807 622	1 772 160	1 989 643	2 111 409	2 183 871	2 472 963	2 178 745
Dépenses réelles de fonctionnement	1 298 143	1 293 107	1 406 063	1 425 309	1 618 062	1 656 142	1 603 587	1 516 113	1 612 253	1 551 366	1 535 171	1 743 722
charges de personnel 012	622 326	589 938	632 585	683 045	759 026	819 693	864 454	840 504	870 516	824 504	847 103	965 996
annuité intérêts 66	67 758	80 888	76 086	73 351	65 537	90 534	50 391	45 914	36 415	30 078	23 618	18 465
annuité capital 16	156 680	209 053	218 090	226 682	231 846	462 612	219 046	660 702	337 099	189 849	190 838	189 311
Capital restant dû	2 456 740	2 280 965	2 093 498	1 866 816	1 647 755	1 757 577	1 702 505	1 488 803	1 267 062	1 077 212	886 374	697 063
Epargne brute (recettes - dépenses)	540 153	520 087	187 919	353 297	158 399	151 480	168 573	473 530	499 156	632 505	937 792	435 022
capacité de désendettement	4,5	4,4	11,1	5,3	10,4	11,6	10,1	3,1	2,5	1,7	0,9	1,6

En moyenne, une collectivité emprunte sur des durées de 15 années. Ainsi, une collectivité qui a une capacité de désendettement supérieure ou égale à 15 ans est déjà en situation critique. On considère généralement que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 11-12 ans. Passé ce seuil, les difficultés de couverture budgétaire du remboursement de la dette se profilent en général pour les années futures. Le seuil de vigilance s'établirait à 10 ans.

Ainsi, la capacité de désendettement d'une collectivité est à comparer avec la durée d'extinction de sa dette. Elle exprime le nombre d'années de remboursement de dette restant avant extinction intégrale de la dette, pour un amortissement de dette moyen, exprimé en nombre d'années. Elle est égale à l'encours de dette divisé par l'amortissement annuel moyen de la dette.

MAC	0,8	0,8	1,0	0,9	1,0	1,2	1,0	1,1	0,9	0,8	0,7	0,9
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

La **marge d'autofinancement courant** (MAC), Ce ratio se calcule en effectuant le rapport entre : les charges de fonctionnement augmentées du remboursement en capital de la dette (compte 16) et les produits de fonctionnement. Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 1 pendant 2 exercices successifs.

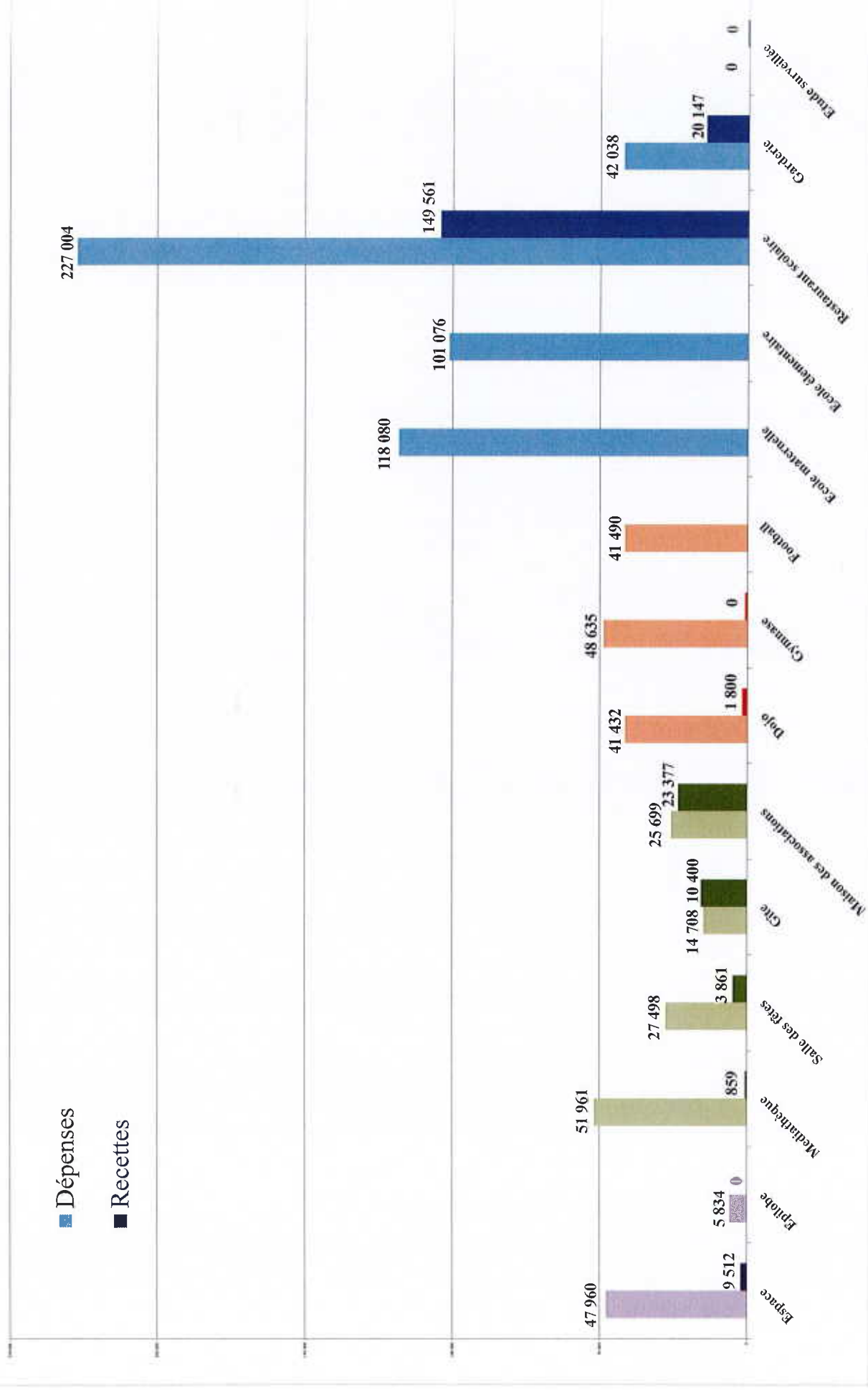
rigidité des charges structurelles	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,8	0,6	0,8	0,6	0,5	0,4	0,5
------------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

La **rigidité des charges structurelles**, Ce ratio se calcule en effectuant le rapport entre : les frais de personnel (chapitre 012) augmentés de l'annuité de la dette (compte 16 pour le capital et compte 66 pour les intérêts) et les produits de fonctionnement. Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 1,8 pour les communes dont la population est comprise entre 2000 et 5000 habitants.

BILAN 2021 DES SERVICES ET EQUIPEMENTS

2021	Dépenses	Recettes	coût collectivité
Equipements et services scolaires			
Ecole maternelle	118 080	0	118 080
Ecole élémentaire	101 076	0	101 076
Restaurant scolaire	227 004	149 561	77 443
Garderie	42 038	20 147	21 891
Etude surveillée			0
Total	488 199	169 708	318 491
Equipements sportifs			
Gymnase	48 635	0	48 635
Football	41 490	0	41 490
Dojo	41 432	1 800	39 632
Total	131 557	1 800	129 757
Equipements culturels			
Mediathèque	51 961	859	51 102
Maison des associations	25 699	23 377	2 322
Gîte	14 708	10 400	4 308
Salle des fêtes	27 498	3 861	23 637
Total	119 866	38 497	81 369
Equipements sociaux			
Espace	47 960	9 512	38 448
Epilobe	5 834	0	5 834
Total	53 794	9 512	44 282
TOTAL	793 416	219 517	573 899

BILAN 2021 DES SERVICES ET EQUIPEMENTS



Bilan financier du soutien aux associations
2021

ASSOCIATIONS	coût utilisation bâtiments 2021	rappel subvention 2021	TOTAL 2021
FOOTBALL CLUB	41 510	10 000	51 510
HARMONIE	2 762	29 000	31 762
CLIO CLUB GRS	27 024	3 800	30 824
JUDO CLUB	10 221	3 500	13 721
BADMINTON	6 092	1 000	7 092
BUSHIDO	4 893	500	5 393
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	4 065	250	4 315
LAPINOUS	2 623	1 500	4 123
CLUB AMITIE	2 383	500	2 883
VOLLEY	2 662	110	2 772
ADMR	1 696	0	1 696
YOGA	1 515	110	1 625
THEATRE	1 005	300	1 305
CNB	0	800	800
AMICALE SPORT ET NATURE	118	600	718
CYCLO	46	600	646
SECTION PECHE (SENSAS)	52	514	566
FNACA	25	400	425
AJSM	271	140	411
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	48	240	288
DOUCE EURE	0	250	250
SECTION HORTICOLE	19	150	169
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	21	140	161
SOCIÉTÉ DE CHASSE	17	110	127
A.C.A.D	46	0	46
TOTAL	109 115	54 514	163 629

21000 - SAINT GEORGES SUR EURE

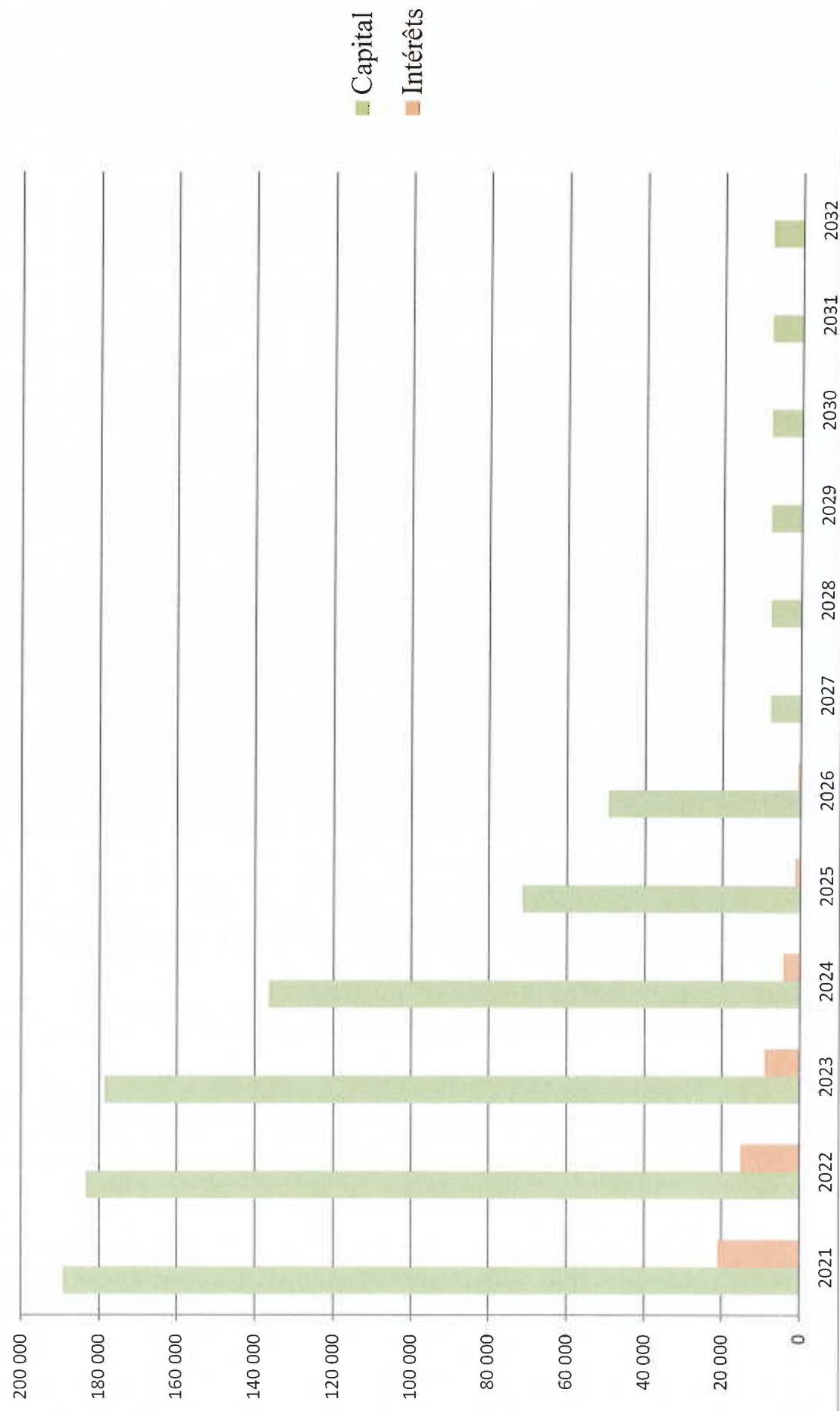
RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	146 783,44		-30 822,05		115 961,39
Fonctionnement	1 036 456,69	191 426,56	407 536,08		1 252 566,21
TOTAL I	1 183 240,13	191 426,56	376 714,03		1 368 527,60
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 183 240,13	191 426,56	376 714,03		1 368 527,60

ANNEXE DETTE AU 31/12/2021

Nom de l'emprunt	Organisme prêteur	Date de signature	Nominal	Taux fixe en pourcentage	Capital restant dû au 01/01	Capital restant dû au 31/12	Durée du prêt	Durée résiduelle en années	dernière année	2021		
										Capital	Intérêts	Échéance
Cœur de Village 1	Dexia	2008	300 000 €	4,53	59 154,94 €	39 436,63 €	15	3	2023	19 718,31	2 679,72	22 398,03
Groupe scolaire 2	Dexia	2008	251 160 €	5,04	61 178,27 €	39 899,97 €	15	3	2023	21 278,30	2 685,42	23 963,72
Cœur de Village 2	Dexia	2008	300 000 €	variable LEP (env 2,5)	75 000,00 €	55 000,00 €	16	4	2024	20 000,00	4 000,00	24 000,00
Rue Jean Moulin et Terrain de football	Crédit Agricole	2010	1 000 000 €	3,07	283 333,27 €	216 666,63 €	15	5	2025	66 666,64	7 930,83	74 597,47
Travaux infrastructure 2015	Crédit Agricole	2015	500 000 €	1,46	249 999,98 €	208 333,31 €	12	6	2026	41 666,67	3 650,00	45 316,67
Maison des Associations	CAF	2006	139 933 €	0	6 933,48 €	-0,01 €	15	1	2021	6 933,49		6 933,49
Eglise ARSI 2	Conseil Départemental	2009	79 084 €	0	26 361,30 €	21 089,03 €	15	4	2024	5 272,27		5 272,27
Emprunt Salle multi activités intergénérationnelle	CARSAT	2016	155 939 €	0	124 412,90 €	116 637,10 €	20	16	2036	7 775,80		7 775,80
TOTAL			2 351 160 €		886 374,14	697 062,66				189 311,48	20 945,97	210 257,45

amortissement de la dette 2021 2032



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
F MAILLY F MAILLY J GAULLIER J GAULLIER	compte administratif et budget sensibilisation aux Cybermenaces prise de parole en public animer une équipe municipale

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.